

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et le Fonds de Dotation Loches Patrimoine et Culture seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Centre-Val de Loire de la Fondation du patrimoine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Ouest
61, rue du Mûrier
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02.47.05.28.67
maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE LOCHES

Hôtel de Ville - BP 321
37602 LOCHES CEDEX
02 47 91 19 50
cabinet@mairieloches.com
<https://www.ville-loches.fr/>



FONDS DE DOTATION LOCHES PATRIMOINE ET CULTURE

La Chancellerie
8, Rue du Château
37600 Loches

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

La Collégiale Saint-Ours

de Loches



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Stéphanie Chevillon - Document généré par PrintF Lux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

À Loches, perchée sur un éperon rocheux entre le logis et le donjon, la Collégiale Saint-Ours se détache à l'horizon avec ses deux clochers, ses dubs et son chevet. Ce trésor d'architecture romane, niché au cœur de l'une des rares cités médiévales françaises à posséder encore la quasi-totalité de ses remparts du XII^e siècle, a besoin de vous.

Dédiée à l'origine à Notre-Dame, l'église Saint-Ours de Loches (ancienne collégiale Notre-Dame), alors desservie par un collège de chanoines, fut construite pour abriter une précieuse relique : la ceinture de la Vierge.

Fondé vers 965 par le comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle, père du célèbre Foulques Nerra, le monument possède deux particularités architecturales :

- les dubs (pyramides octogonales creuses, entièrement en pierre, uniques en France),
- le portail roman polychrome (datant XII^e siècle, un des mieux conservés de Touraine).

La collégiale accueille aussi le tombeau d'Agnès Sorel, Dame de Beauté et première maîtresse officielle d'un roi de France, Charles VII.

Une étude diagnostic menée en 2015 a révélé de nombreux désordres affectant la structure même de l'édifice, et bon nombre de ses éléments de décors, mobiliers et statuariers. La ville de Loches engage donc en 2019 un important programme de restauration, qui s'étendra sur plusieurs années. Ces travaux concernent l'ensemble de l'édifice : les dubs, le portail roman, les clochers, le chevet, les vitraux, les sculptures et les mobiliers. La première campagne est consacrée aux dubs, particularité architecturale exceptionnelle.

Capitale du Sud Touraine, Ville d'Art et d'Histoire, Loches est le cœur historique et patrimonial d'une campagne constellée de châteaux, composée de paysages préservés. Réputée pour son art de vivre, elle a su conserver son authenticité, tant par ses rues pittoresques que par le maintien des commerces de centre-ville et son marché, considéré comme l'un des plus importants de la région Centre.

Montant des travaux	523 520 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Avril 2019

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

La Collégiale Saint-Ours de Loches

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60224

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine - Collégiale St-Ours de Loches

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

© Léonard de Serres

